

Sur la motion de M. Dumas, appuyée par M. Weaver, ledit rapport est adopté.

Le Comité, sur la motion de M. Macdonnell (*Greenwood*), convient d'entendre M. T. M. Bell, député, au sujet du service de wagons-lits entre Saint-Jean (N.-B.) et Halifax (N.-É.) récemment discontinué par le National-Canadien.

Il est convenu que le Comité étudiera la question à une réunion subséquente.

Le Comité siège ensuite à *huit clos* afin d'étudier un projet de rapport à la Chambre.

A 4 h. 15 de l'après-midi, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur la convocation du président.

SÉNAT, salle 368,
MARDI 6 avril 1954.

Le Comité sessionnel des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle se réunit à 4 heures de l'après-midi sous la présidence de M. Harry P. Cavers.

Présents: MM. Carter, Cavers, Churchill, Dumas, Fairey, Follwell, Hahn, Hanna, Harrison, Holowach, James, Langlois (*Gaspé*), McCulloch (*Pictou*), Pouliot et Weaver.

Le président communique certains renseignements qu'il a obtenus, après consultation des autorités compétentes, au sujet de la discontinuation du service de wagons-lits entre Saint-Jean (N.-B.) et Halifax (N.-É.), question dont le Comité a été saisi la veille.

Il est conclu que la question n'en est pas une qui doit faire l'objet d'une recommandation dans le rapport du Comité à la Chambre.

Le Comité siège ensuite à *huis clos* et reprend l'étude, ajournée la veille, d'un projet de rapport sur toutes les questions dont le Comité a été saisi.

Après certaines modifications, le projet de rapport est adopté et il est ordonné de le présenter à la Chambre comme troisième rapport du Comité.

M. Pouliot, du Comité, propose de voter des remerciements au président.

A 4 h. 45 de l'après-midi, le Comité s'ajourne.

Le secrétaire du Comité,
ANTOINE CHASSÉ.